

**Association pour une pratique raisonnée des sports en espaces naturels (APRAISEN)  
4 TIROLE 09110 PERLES ET CASTELET**

**Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 15 juillet 2024**

Le 15/07/2024 à 18h, les fondateurs de l'association **APRAISEN** se sont réunis en assemblée générale constitutive au 4 Tirole 09110 PERLES ET CASTELET

Sont présents :

**BERRET, Bruno**

**TERRAY, Nicolas**

**COFFINEAU, Edith**

L'assemblée générale désigne BERRET Bruno en qualité de président de séance et **COFFINEAU Edith**, en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et fait état de l'avancée des travaux.

Puis elle rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du Bureau ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Après débat, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>ère</sup> délibération** : L'assemblée générale à l'unanimité adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

**2<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constitutive élit les personnes suivantes membres du Bureau :

**BERRET, Bruno**

**TERRAY, Nicolas**

**COFFINEAU, Edith**

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée illimitée.

**3<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constitutive désigne Monsieur **BERRET Bruno** pour assurer toutes formalités de déclaration et publication.

**Signature**  
BERRET Bruno

